

L'Anse-Saint-Jean, le 06 octobre 2014.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 6 octobre 2014, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Anicet Gagné
 Victor Boudreault
 Graham Park
 Éric Thibeault

Sont absents : Nathalie Tremblay
 Yvan Côté

388-2014
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé.

389-2014
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2014
 - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 septembre 2014
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de septembre 2014
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 À L'AISE MÉDIA- Vente d'un trépied
 - 6.2 Demande d'aide financière - Maison ISA
 - 6.3 Demande d'appui - École Communauté
 - 6.4 Demande d'aide financière - Souper bénéfique du Mont Édouard
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Programme de crédit de taxes aux entreprises Règlement 11-281
 - 7.2 Correction au projet de règlement d'emprunt 14-302 concernant le prolongement de la rue de Vébron et du réseau d'aqueduc
 - 7.3 Municipalité de Petit-Saguenay - Demande de location de service pour recherche de fuite d'eau
 - 7.4 Règlement d'emprunt 14-301 - Demande d'emprunt temporaire
 - 7.5 Nomination du maire suppléant
 - 7.6 Cession de terrain pour le prolongement de la rue de Vébron -

Signataires pour la municipalité

7.7 Demande d'appui du syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Raccordement aqueduc M. Alain Coté, 42, Chemin Riviera

8.2 Travaux dans le ruisseau Patrice Fortin pour réparation préventive sur le réseau d'aqueduc

9. URBANISME

9.1 Permis de construction - Monsieur Fabien Paul

9.2 Permis de construction - Monsieur Marcellin Boudreault

9.3 Permis de construction - Monsieur Daniel Tremblay

9.4 Reconduction du comité consultatif d'urbanisme

9.5 Dossier de Monsieur Richard Claveau

9.6 Permis de Lotissement - Monsieur Yves Lapointe

9.7 Demande de prolongation pour l'adoption des règlements de concordance concernant le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

11.1 Projet d'aménagement d'un parc de "skateboard"

12. VARIA

12.1 Postes Canada - Réduction des heures d'ouverture

12.2 Plan d'investissement au Mont Édouard - Participation financière de la municipalité

13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

390-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2014 soit accepté sans modification.

391-2014

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 septembre 2014 soit accepté sans modification.

392-2014

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE SEPTEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de septembre 2014 au montant de 75 616.50\$ et des paiements directs au montant de 34 403.85\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**.

393-2014

À L'AISE MÉDIA- VENTE D'UN TRÉPIED

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité autorise la vente d'un trépied à M. Jeff Grosse de À l'Aise Média pour un montant

de 100 \$; montant qui serait déduit de l'allocation mensuelle de gestion de la télévision communautaire.

394-2014

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MAISON ISA

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 50\$ pour faire suite à la demande d'aide financière 2014-2015 de la Maison ISA Calacs.

395-2014

DEMANDE D'APPUI - ÉCOLE COMMUNAUTÉ

Attendu que les conseils municipaux partagent l'objectif de la démarche qui est de mettre en place un réseau permettant la collaboration et la participation de tous les acteurs des milieux concernés en vue de créer une synergie territoriale susceptible de contribuer à la sauvegarde et au développement des écoles et des milieux;

Attendu que les réalisations du comité École-Communauté au cours des dernières années ont démontré une réelle capacité à rapprocher les écoles de leur milieu;

Attendu que, pour la poursuite du projet, les enjeux ont été définis en fonction de leur complémentarité entre les plans d'action des municipalités et les projets éducatifs des écoles;

Attendu que les actions identifiées, par exemple, poursuivre la réalisation du journal Le Trait d'union auquel collaborent les jeunes des écoles du Bas-Saguenay, soutenir la Maison Familiale Rurale du Fjord afin de répondre à la problématique du décrochage scolaire, faciliter l'arrimage entre les politiques familiales et les milieux scolaires en vue de coordonner les interventions, etc., font partie des préoccupations municipales;

Attendu que la mise en œuvre de tout plan d'action nécessite des ressources et que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte d'investir une somme de 15 000 \$ dans le projet au cours de l'année scolaire 2014-2015;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le comité École-Communauté pour la mise en œuvre de son plan d'action 2014-2017 et de favoriser sa réalisation par une contribution financière de 1 000 \$ pour l'année 2014.

396-2014

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SOUPER BÉNÉFICE DU MONT ÉDOUARD

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer à M. Gérald Gagné un montant de 500.00\$ pour le souper bénéfice du Mont Édouard qui aura lieu le 22 novembre prochain.

397-2014

PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES AUX ENTREPRISES RÈGLEMENT 11-281

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les remboursements de taxes suivants dans le cadre du programme de crédit de taxes aux entreprises relatif au règlement 11-281: 2339-77-3689: Épicerie PLD: 4 083,60 \$, 2339-78-9256: 9240-6503 Québec Inc.: 498,60\$ et 2845-60-0619: Rebelles des Bois: 70,20 \$\$

398-2014

CORRECTION AU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 14-302 CONCERNANT LE PROLONGEMENT DE LA RUE DE VÉBRON ET DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter le

changement suivant dans le titre du projet de règlement soit: Règlement no. 302 pour Règlement no. 14-302

399-2014

MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY - DEMANDE DE LOCATION DE SERVICE POUR RECHERCHE DE FUITE D'EAU

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'établir suite à la demande de la Municipalité de Petit-Saguenay le coût de location à 150.00\$ pour trois heures minimum plus les frais de déplacement et de 50\$ l'heure pour le temps supplémentaire. Ce service inclut le support du technicien.

400-2014

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 14-301 - DEMANDE D'EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt 14-301 décrétant un emprunt de 320 000.00\$ pour la mise à niveau et l'amplification du système d'enneigement au Mont Édouard a été approuvé par le ministre des Affaires municipales;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est présentement en appel d'offre concernant les équipements d'enneigement de ce projet;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers qu'en attendant le financement dudit règlement, la municipalité procède à un emprunt temporaire au montant de 320 000.00\$ auprès du CFE Desjardins et que le maire, ainsi que le directeur général soient autorisés à signer au nom de la municipalité les documents relatifs à cet emprunt.

401-2014

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Yvan Côté à titre de maire suppléant pour les quatre prochains mois

402-2014

CESSION DE TERRAIN POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE DE VÉBRON - SIGNATAIRES POUR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE L'ENTREPRISE 9138-6847 Québec Inc. désire céder à la municipalité pour 1.00\$ des parcelles de terrain telles que décrites dans le projet de cession préparé par Me Hubert Claveau;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire acquérir ces parcelles de terrain afin de prolonger la rue de Vébron existante;

Il est proposé, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, ainsi que le directeur général à signer au nom de la municipalité, les documents relatifs à cette transaction

403-2014

DEMANDE D'APPUI DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui sont le plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers qu'il soit résolu :

- Que la municipalité de l'Anse-Saint-Jean écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;
- Que la municipalité de l'Anse-Saint-Jean demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

404-2014

RACCORDEMENT AQUEDUC M. ALAIN COTÉ, 42, CHEMIN RIVIERA

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de raccordement conjoint à Mme Maryse Rhainds (rés. 269-2014) au réseau d'aqueduc et de partager à 50% entre les deux demandeurs les coûts reliés à ce raccordement.

405-2014

TRAVAUX DANS LE RUISSEAU PATRICE FORTIN POUR RÉPARATION PRÉVENTIVE SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT QU'une partie du réseau d'aqueduc passe dans le ruisseau Patrice Fortin à la hauteur de la route 170 et que des travaux urgents doivent être réalisés avant l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay et le MDDELCC considèrent que ces travaux sont reliés à un service public et sont donc sous la juridiction de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE c'est la municipalité qui doit faire les démarches auprès du MDDELCC pour obtenir les autorisations nécessaires;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au directeur des travaux publics de faire les démarches nécessaires pour l'obtention des autorisations et la réalisation des travaux dans les plus brefs délais.

406-2014

PERMIS DE CONSTRUCTION - MONSIEUR FABIEN PAUL

CONSIDÉRANT que la demande de permis est conforme au règlement de zonage #89-107 ainsi qu'à toutes ses modifications

CONSIDÉRANT que la demande de permis est conforme au P.I.I.A. de la zone 168A (Val-Anse) Règlement #10-274

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction

407-2014

PERMIS DE CONSTRUCTION - MONSIEUR MARCELLIN BOUDREAU

CONSIDÉRANT que la demande de permis est conforme au règlement de zonage #89-107 ainsi qu'à toutes ses modifications

CONSIDÉRANT que la demande de permis est conforme au P.I.I.A. de la zone 169R (Mont-Édouard) Règlement #04-224 et #06-241

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction

408-2014

PERMIS DE CONSTRUCTION - MONSIEUR DANIEL TREMBLAY

CONSIDÉRANT que la demande de permis est conforme au règlement de zonage #89-107 ainsi qu'à toutes ses modifications

CONSIDÉRANT que la demande de permis est conforme au P.I.I.A. de la zone 131R Règlement #96-168 et 01-205

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de construction

409-2014

RECONDUCTION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de reconduire le comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans avec les membres suivants : Madame Valérie Bernier, Madame Nancy Lachance, Monsieur Jean-François Houde, Monsieur Antonin Gagné, Monsieur Jean Gagné, Monsieur Ghislain Houde, Monsieur Eric Thibeault, représentant municipal

410-2014

DOSSIER DE MONSIEUR RICHARD CLAVEAU

CONSIDÉRANT que Monsieur Richard Claveau a implanté un bâtiment accessoire sur une partie du terrain portant le numéro de lot 10-34 appartenant à la municipalité de l'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT que le cadastre a été refait afin de créer deux parties du lot 10-34 soit : partie de lot 10-34-1 et partie de lot 10-34-2;

CONSIDÉRANT que les options pour régulariser la situation sont limitées, à savoir déplacer le bâtiment accessoire ou vendre le terrain portant le numéro de lot partie 10-34-1 et partie 10-34-2;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que Monsieur Richard Claveau, afin de régulariser la situation, se porte acquéreur du terrain appartenant à la municipalité de l'Anse-Saint-Jean, terrain portant le numéro de lot 10-34-1 et 10-34-2 au coût de 1.90\$ le pied carré. Monsieur Claveau sera autorisé par la suite à revendre la partie de terrain 10-34-2 s'il le désire.

411-2014

PERMIS DE LOTISSEMENT - MONSIEUR YVES LAPOINTE

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au règlement de lotissement #89-108;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de permis de lotissement tel que recommandé par l'inspecteur municipal.

412-2014

DEMANDE DE PROLONGATION POUR L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE CONCERNANT LE SCÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu un délai jusqu'au 30 septembre 2014 pour adopter la concordance de sa réglementation avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu, en juillet dernier, remplacement du directeur des travaux publics et d'urbanisme ce qui a entraîné des délais supplémentaires dans le processus d'approbation de la nouvelle réglementation et que la municipalité ne pourra finaliser le processus pour le 30 septembre 2014;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire un délai supplémentaire de 6 mois pour finaliser l'adoption des documents visés à l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

413-2014

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE "SKATEBOARD"

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité s'engage à défrayer un montant maximum de 10 000.00\$ comme partenaire financier auprès de la Commission scolaire des Rives du Saguenay pour l'aménagement d'un parc de "skateboard " à l'école Fréchette.

414-2014

POSTES CANADA - RÉDUCTION DES HEURES D'OUVERTURE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Anse-Saint-Jean poursuit son développement et que la population s'est accrue au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Anse-Saint-Jean est un pôle central au niveau des services offerts à la population (CLSC, clinique médicale et dentaire, école polyvalente, SAAQ, pharmacie, etc.) dans le Bas-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE l'on dénombre plus d'une cinquantaine de commerces sur le territoire de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE les points de remise du bureau de poste ont augmentés depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE l'achalandage touristique annuel ne cesse de croître à L'Anse-Saint-Jean et au Bas-Saguenay;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Poste Canada de sursoir à la coupure annoncée de 6.5 heures / semaine et de maintenir les heures d'ouverture actuelle afin d'offrir à la population un service postal adéquat.

415-2014

SUBVENTION À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT L'ANSE-SAINT-JEAN DANS LE CADRE DU PLAN STRATÉGIQUE D'INVESTISSEMENT AU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE par l'adoption de la résolution 188-2014 le conseil municipal donnait son appui au plan stratégique d'investissement de la Société de développement l'Anse-Saint-Jean au Mont Édouard;

CONSIDÉRANT QUE ledit plan d'investissement prévoit une participation publique de l'ordre de 20% du montant total;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de l'Anse-Saint-Jean participe financièrement au plan stratégique d'investissement en octroyant à la Société de développement de l'Anse-Saint-Jean, une subvention de 320 000.00\$ et autorise le maire et le directeur général à signer tous documents relatifs à cette subvention.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

- Retour sur le congrès du FQM les 25 et 26 septembre dernier
- Activité du comité touristique pour l'ouverture de la saison touristique hivernale
- Village-Relais – Prix inspiration
- Remise des prix du comité d'embellissement
- Dépôt sec de la municipalité
- Politique Familiale – Rencontre du comité famille

- Hydro Québec – Arrêt de service planifié
- Procédure d'adoption des permis
- Projet pilote du Transport adapté
- Commentaires sur les services du CLSC
- Dossier de Mme Christine Belley
- Consultation publique

PÉRIODE DE QUESTIONS

416-2014

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 13 OCTOBRE 2014

Il est, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au 13 octobre prochain à 18h00.

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».